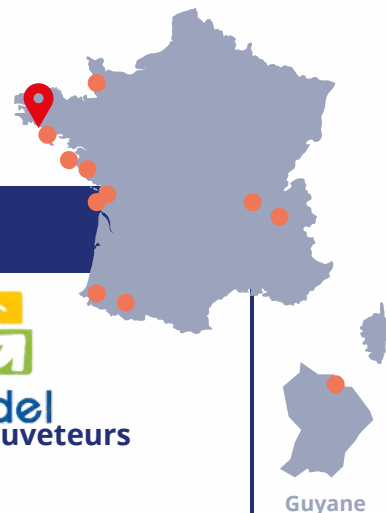


## APPEL À PROJETS "BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2022



### RELOCALISATION DE LA BASE NAUTIQUE DE GUIDEL

PORTEUR DU PROJET : **Commune de Guidel**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Base nautique de Guidel, Morbihan (56)**

ACTIVITÉS NAUTIQUES : **Surf, kitesurf, longe côte, glisse à foil et surfeurs sauveteurs**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2025**



**Guidel**

Guyane

**Montant du  
projet global**  
**1,5 M€**

**Montant de l'aide  
"Destination France"**  
**800 498 €**

**Ambitions phares**  
**7300 m<sup>2</sup> de terrain  
rendus à la nature**

**+ de 50 % de gain de  
performance énergétique**

La commune de Guidel mène **un projet ambitieux de relocalisation** de son centre nautique vers un site important de son patrimoine maritime : l'ancien Sémaphore du Pouldu actuellement abandonné et dégradé. Ce projet vise à **réhabiliter cet espace historique** pour en faire **un lieu d'apprentissage et d'entraînement** aux pratiques sportives de glisse nautique ainsi qu'à certaines activités complémentaires (surfeurs-sauveteurs, longe-côte...). Géré par l'association WSA, il intégrera dans sa conception comme dans son fonctionnement, **les principaux enjeux de transition écologique** tout en améliorant **la qualité de l'accueil public** en mettant l'accent sur l'accessibilité de personnes en situation de handicap. En parallèle, dans **une démarche proactive d'adaptation au changement climatique**, la commune prévoit de **renaturer l'ancien site** en collaboration avec d'autres acteurs. Cette initiative exemplaire au niveau environnemental s'intègre en outre dans **une stratégie territoriale** permettant à la commune de devenir une destination glisse de niveau national.

Le financement alloué porte sur la réhabilitation de l'ensemble de bâtiments de l'ancien sémaphore dans le respect du caractère patrimonial du site et en mettant en valeur les vues sur mer. La rénovation est effectuée dans le cadre **d'une démarche environnementale engagée** prévoyant notamment le recours à des matériaux biosourcés, la mise en place de dispositifs d'économies d'énergie et d'eau.



“

*Le projet est exemplaire car il n'a pas d'impact environnemental négatif, mais aura au contraire un impact positif grâce à la déconstruction. Il permettra le retour des espaces à leur état naturel, en rétablissant les dunes qui s'y trouvaient auparavant.*

*La commune renforce sa position de ville de surf attirant des groupes d'autres communes, augmentant ainsi son attractivité et sa notoriété.*

”

**Joël Daniel**  
Maire de la commune de Guidel

